Imprime pur F. DELAUP, et publié tous les jours rue de Chartres, No. 116, entre St.-Louis et Conti.

No 100

NUMBELEANE MARDI, 16 . ABS 1880.

Vol. IIK

Conditional—L'ABRILLE paraît tous les purs : le prix de l'abounement est d'une MANTHE par mois, payable à la fin de cha de mois.

On peut s'abonner également à l'année, l'artiste se raison de 310, en payant chaque semestre d'avance.

## LOTERIE

L'EGLISE CATE LIQUE des Natchitoches 6c. classe do 183) - levant se tirer positive sent à la Bourse, Suined: 27 Mare.

		-	. PI	Rospectus:-	
• "	4	let	de		<b>310,09</b> 0
	•	"	66	4,000	4,000
•	•	11	Ef	,500	4 2,500
6.7	•	"	46		" 1,800
	•	46	u	1,600	4 1.600
•	•	"	u	1,352	" 1,35%
	ě	"	u	750	4 4,500
• - •	_	4 6	68	850	4. 5,300
	6	66	66	350	₩ 2.100
	0	-46	Ĺ	<b>. 60</b>	" 9,360
-10	9	.48	•		6,24
., 74	V.	66	44		# 31.20
スまり	J	44	. •		

**377,9**59

2,500

1,600

~ ±\$0

8,760 Lots 15,600 Billets blancs.

Dans cette Laterie composée de 30 suméros par permatation, if y a tra vingt-quatre prix avec trois des naméros tirés surtes 30 ; 936 avec deux et 7,8)) avec un seul numéro. Les villets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des uméros tirés, et seront par coméquent des bil Les blancs

Pour litter niner les pris, les 30 numéros de puis un j is ju'à 30 inclusivement, seront pla-& dans une roue le jour du utage, ci s'on nous les ler., ? of Se. 11 aérostirés dans l'or tre dans lequel ils \$10,000

aurout fte tires, surs droita..... Et Weing autres billete qui auront bes mettees numéros, dans l'ordre suiwint, suront droit à ce qui leurrevient Arspectivement, comme suit :

-ui	GIBCH	· Comme	
4	2 -4	2	
.,	1 0	3	
4,			-
2,	3 et	1	
3	1 et		`
۲,			
3.	2 et 1	*******************	- 2
	41		
٠:		rtis, savoir : les ler.	**
	PERMIT		

de et 4e., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit inscun à ..... Les 6 autres billets qui surent trois des numiros sortis, savoir, les ler. Sa. el 40. dans quelque ordre se soll, puront droit à ......

L & 6 autres billets qui survet trois des numbros sortis, sarair, les 30., Se. et 4e. Jans quelqu'ordre que ce soit, auront droit à ....... Les 156 billets qui auront deux des minéros sortis, savoirle 3 et le 4, aucontchscun droit à ..... l'ous les autre voillets, au nombre de 730, ayant deux des noméres sorlis, auront droit chacun kon consessed

f.es 730) billets, Syant un des aum: as sorts, auront droit chacun à... Post villet qui aura gagné un prix ne pourra Envoir droit a un prix maindre que celuiqu'el au-

Les prixe rout payables quarante jours après le urage, t seront sujets à la déduction ordinai-

re de 15 pour cent. Lous les ardres, francde port, serontexécutés ave proprietule, en s'adressant à J. B. FA. anègres, sur solles, couvertes en bardeaux avec GET, rue de Charres, Nº18. prix les Billets.

Entiers 3 4, demis 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de \$16;

demi et quart en proportion. J. B. PAGET-Directeur 27 ferrier

NE dame d'un age mu, desigerait être employée dans une famille, soit être employée dans une famille, soit "en ville ou à la campagne, comme instituvice pour douper des leçons de pianos, de dessi, de peinture ou de broderie. Ses prix seront moderes, et elle pent fournir vaches, taurailles, moutons, &c. de bannes recommendations.

S'adresser rue du Quaitier, maison en 194 --Aice de celle No. 29: VIS.-Un élère en pharmacie, tren recommande, trouverait à se placer agentageusement, en s'adressant au bu-16 Pyrier

grau de perte feuille. BAZAR DE PARFUMS. Bue Boyale, No 248, silve St. Anne et Du

maint.

ROUEL, arrivé tout récombint de France. prinches lui, constamment traiches, les facts, prinches les plus fi neset les misus constamment. Le se les prinches des plus fi neset les misus confident de se le brique tous ise unicles ausceptibles de se différent trus la tenversee lles mers, tels que 19 O'AMANDE Liquides, Bour adoseir la CHUMF de LIMACON et de CONCOMon the thewere toufours chez lui,

Pais some fastiquees. hanne nacticulièrement aux consomle STVON ONCTUBUR, qu'il vient Cancervair de France, ci la Citare d'Amande ignite I an poils et en Mile; le Mu. GR abur tein he les chevees, dont il ga-The figure of see parings & soutes of sector in Mudramperine épisées à l'esprit de vin par paquet, et à la dousaine. Il tient agus Browne dents bien montées, à barbe en bisireaus pei-

mes fine en corne et en équille, usertis &c. LE PARAGUAY ROUX, Remode infallible pour les mans de dents et. de sent qui est autorisé par le gouvernement

finnesis. heures obseque jeur désirerait les enployer à donner des leçons de français, d'anglais ou de mathématiques élémentaires. Le prix se-n des plus moi sus. S'adresser au bure ou de C'mais Nouvelle et Megnifique EXHIBITION.

L'exhibition universellement admirée de la PAPYROTOMIE, dirigée par le célèbre jeune

M. RANKES.

Naguère si connu à la Nile. Orléans, est maintenant ouverte dans le spacieux édifice nouf, No. 115, rue de Chartres, vis-à-vis l'encan de Mr.

Enrues (y compris un profil, découpé es quelques secondes par M. Hankes, sans le se-cours du dessein et d'assuno machine.) 50 cents -enfans, moitié prix.

Les portes sont ouvertes depuis 10 houres jus qu'à 2, et de 4 à 5; et le soir, de 7 à 9. Profils en pied, unis ou élégamment bronzés.

Sangsues de France. Paçues par le Bolivar du Havre et à fera faire l'application à se auditeurs vendre par

FORESTIER & Co.

8 aout. Wis.-Les soussignes ont l'honneur d'informer le public, et leurs amis qu'ils Aonnent de recevoir par le Talma, un assorti-ment complet de souliers, de 1re. qualité, pour iommes, femmes et enfants, qu'ils offront à rendre à des prix modérés.

A. BLANCHET & Co. Rue Condé entre Dumaine et Madison. GRAINES DE JARDINA GE TRES PRAICHES

Le soussigné à reçu par le John Linton venant de New grand assortiment de Graines de Jardi ing. qu'il offre à vendre à son magasin suc toyale, No. 145, entre Orléans et Ste. Anne. BERNARD TURPIN.

AVIS AU FUBILIC.

E soussigné avant été légalement nommé dit pétitionnaire; et jusqu'à cette époque, pour par le présent tous sont et demeurent suspondues. Il est de plus réclamations contre le dit décadé, de les présentes que l'accept que l'ac enter en due forme; et ceux qui doivent à la tite succession voudront bien, mns délai, soller leur compte au soussigné, au bureau de M. Duncas, rue de Chartres, No. 72. JOHN WATEINS, Curateur.

Mile. Oriéans, 14 Jenvier 1830e ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour des Preuves-Parouse St. In Baptiste FUUI 25 Mars prochain et jours suiviets à 9 heures du matin, il sera vendu par le juge mari. Sir la preuve de l'embarras de présent avis. Faute de réclamation il sera venoncanteur squesigné, sur l'habitation ci-après dé- affaires du défendeur, il est ordonné, ad- du par Mr. Guillette au lieu accontumé, le 6 pendans de la succession de la feue dame Madelaine Haydel, décédée veuve l'ierre Becuel, sa-

YOUT : 1º. Une belle habitation établie en sucretie, située en cette paroisse, rive droite du fleuve, à environ 15 lieues de la Nile. Orléans, bornée cesse, et qu'une séparation ait lieu dans Conti, No. 58. lans sa partie supérieure par Mes ieurs Jn. Jques les termes voulus par la loi; et que la plaiet M. Haydel; et dans sa partie inférieure, par Mesers. Jn. Jques. Haydel et fils. Cette labitation a 12 arpens 33 pieds ou environ de race au fleure sur 40 de profondent, avec une double d'alièner ses propriétés, marchandises et concession qui au moyen de l'ouverture des li-jeffets, selon la loi. gn-s de l'habitation, lui donne au total une superficie Cenviron 1158 acres de terre, la plus grande pertie liautes 400 arpens desquels sout labourables et cultivés comme suit : 130 arpens ou environ plantés en cannes cette sanée, et 180 en souches de l'année, partie du reste en mais, le surplus en paturages. Hy a sur cette habitation une très belle maison de maitre à étage, cuisine, four, jardin, poulaliier &c., plus, une belle sucrerie, purgerie; et moulin à bêtes neuf, magasins, moulin à riz, 12 grandes cases

cheminées en briques &c. 2º. Quelques meubles et objets de ménage, rgenterre, I pendule, 2 montres et une tabaère en or, un beau stage &c.

pentier charron et sucrier, un torgeron, plust-rurs charretiess, laboureurs, un cocher, plusieurs riulairesses et négresses, domestiques, Do. de cailles, couturières, biauchisseuses, repasseuses, chisi. Do. d'alouettes, nières et bonnes d'élifants.

4º. 46 Chevanz de tire, en grande partie, amé. Do. de perdreaux, do. ricains; 13 paires de bœufs de tire, quelques Do. de pouharde, do.

50. Une grande quastité d'instruments aratoires, tels que, charrues, harras, pelles, pio ches, haches, stombereaux, charrettes, outils de Pordrix truffées forge, de charpentier et memisier, une romaine Do. sens truffes penant 2500 lvs. et 4 chaudières à sucre, assor- Do. aux choux tion, la grande de 72 pouces.

Nota. -- Sont expressement reservés pour être enlevés par les propriétaires dans le délai qui Sardines à l'huite et au beurre, sera fixé le jour de l'encem, douz petites maisons Moutarde sux truffes, colsines, entourriges des situés aux bernes su- Vins de toutes les qualités, perieure et inférieure de l'habitation. \_eonnitions:-

I. Tarbitation, pepable 1-6-en tout Mars 1831; 1-4 on tout Mars 1833; et le demient of en tout Mars 1834.

Les Evalues prijables 1 3 en tout Mars 1831, 1-8 on tout Mars 1831, 1-18 on tout Mars 1831, 1-18 on tout

Les objets mobiliers, pour toute somme sudessure de \$50- comptant, et pour toute somme

an desens, en tout Mars 1831. Le sout en billets endossés à satisfaction, pa pobles pa belles de greffer de cette paroisse, les contres jusqu'à parfait payement.

Les frais d'actes de vente, hypothèque, quit tance et main levée à la charge des nequereurs.

Proc. St. In. Mantine, 22 Fégrier 1830.

73 Mr — 2pa T. E. W. ANC, Juga-93 Kr-270

BAGUE PERDUE.

If a control martine do chez uses Dan.

Sen frères, de la passione se Charles, il y a environ 10 junes, un réglé nouse le BAGUE composée d'un gros brillant en ASIC, des d'éphilipres 30 des, taillerle le Une récompense libérale sera donné à éclui le le le le RENEZETTE GICUEL informe resché par un blasse, et qu'il se tiendre du côté des le penturquement le public qu'elle raccompense chalans.

COURS DE DECLAMATION ET DE LEC- | E soussigné offr à vendre les articles sui-TUXE,

Par Mr. Aristippe. R. ARISTIPPE voulant setisfaire au desir MR. ARISTIFFE vouse.

que lui ont témoigné beaucoup de personnes, de lui voir ouvrir un cours de Déclamation et de l'acture, a l'honneur d'informer le public qu'il vient à cet effet de déposer une liste de souscription ches MM. Boimare, et Jourdan, fibraires.

Mr. Aristippe fera entendre dans ses séances les passeges les plus remarquables de la littérature française, en prose et en vers; I'. ugédic. Come lie, Morceaux Uratoires de la tribune, de la chaire et du barroau, Poésies diverses, Contes, Fables, &c. Dans ses premières séances Mr. Aristippe commenters les principes qu'il a publiés sur la Déclamation en général, et particulièrement sur l'usage et le méranisme de la voiz et les moyens de la fortifier par une respiration étenduc et bien distribuée; principes développés dans son dernien onvrage; le Manual Tunarnal; il en

Les séances auront lieu tous les Jeudis et Di manches, de 10 heures à midi, dans la grande isle du collège, rue de Condé.

Un second avia indiquers le jour de l'ouverture Conditions-Dix piastres par mois. Ancuse persoane ne sera admise sans avoir

Nova. - Mr. Aristippe se propose sussi de donner quelques leçons particulières chez lui, rue Ste. Anne, No. 117. où l'on peut s'adresser ainsi que pour le cours.

COUR DE PAROISSE pour la pareige et ville de la Nouvelle Orléans. 3 **Féorier** 1830

Ptésent l'hon, Jas. Pitot. Joseph Wilson A cession des biens du pé-ce. Litionnaire ayant été ac-Ses créanciers. ceptée par la Cour, il est or. donné qu'une assemblée des créanciers du dit petitionnaire ait lieu en l'étude de G. A. Strin-", esq., notaine public, le 3 de Mars procham (1830), à l'effet de délibérer sur les affaires du li est de plus ordonné que George Straw dit pétitionnaire; et jusqu'à cette époque, bridge, esq. soit nommé pour représenter sont et demeurent suspendues. Il est de phisordonné que George Strawbridge, esq., soit nommé d'office pour représenter sur les lieux les créanciers absens.

Je certifie que l'extrait ci-dessus est conforme Thos. S. Kennedy-Greffier.

YOUR de Paroisse pour la Ville et pa-U roisse de la NHe, Orléans, 20 Février 1830. - Présent l'hon. James Pitot.-Elisabeth Melder 19: John W. Melder son liers et immobiliers dé- jugé et décréte par la Cour que jugement Mars prochain. soit rendu en faveur de la plaignante, épouse du defendeur; que les frais soient à la charge du dit défendeur; que la communauté de propriétés qui existe entre eux

J PITOT, juge. (Signé,) Jeserifie que dessus, 24 fer

## Chaussures du Nord.

Le soussigué a reçu par les dernie.s arrivages, 200 paires de saisis dans les affaires ci-deasus. Bottes de Îre. qualité et de choix, qu'il vendra a des prix

22 jan J. G. ARBAIZA & Co.

E soussigné à l'honneur de prévenir le pu blic et ses pratiques, qu'il a transporté son 30. 94 Esclaves de tous ages et sexes, la plus magazin au No. 115, rue Royale, entre Orléans part créoles, ou depuis longtemps dans le pays, et8te. Anne, où il offre à vendre les objets sui-

Do. de bécasses. do. Dindes farcies Bécasers farcies Cailles truffées

Saucisses truffées Cervolat truffés Do. sans truffes Salmis de bécasses Lièvres entiers, truffes Do farcis Cuisses d'oies Lamproie Andouilles de Nantes Saucissons de Lyon, de Boulogne et Marseille

Promages, de Gruyere, Pate-Grasse et Groute-Rouge, Liqueurs fines et mi-fines, Plaisir des Dames, Crème de café, de cédrat, Muile de rose, do. d'anis, do. de Vénus, Son d'or et d'argent, Hosolio Maraschino, Extrait d'absynthe, de Suisse, Pruits à l'eau de-vie de toutes espèces,

Do. entiers au sirop. Gelée de groseille &c. &c. Confitures assorties de la Havane, Aussi, un assortiment de Graînes de jardinag de l'année 1°29.

B. TURPIN. 26 novembre

E public et ses amis que la société qui existait entre lui et Mr. G. B. Stringer est dissiste, et qu'il a étabil son bureau rue de Charters, entre les rues Capti et St. Louis, vis-à-vis l'estan de Geo. W. Boyd.

mode et binohit tout objet en tulle, blonde et en dentelle; elle espere par son inclustrie et la perfection de son ouvrage, mériter la confiance de ses amis. Sa demeure est rite Royale, No. 284, pres de la rue formant

La vanta regus par les derniers arrivages de la Havane, savoir :-3 Douz. Pots confitures de Citrons.

d'Icacos. фo do d'Ananae. do do de Dattes. de Gingembre, do de Cèdres. do pots compote de Gouyave.

Geles de Coufave, Pate de Couyave et de BERNARD TURPIN. Mameys. 10 juin. Encoignure des rucs Orléans et Royale Nouvelle pate pectorale cristallisée (du

Dr. Moon de Landerncau.) Cette nouvelle l'âte pectorale, est très agréable au goût, et a l'avantage de remplacer toutes celles conunes juaqu'à ce jour; elle coute 50 pr. 0-0 de moins qu o celle de Reignard. Reque de l'rance tout récemment et à vendre à la pharmacie du sousciené.

A. PIRONNEAU. Encoignure des rues de l'Esplanade et Condé, côté du Fasbourg, No. 36, 3 nov-3

Cour de Paroisse pour la ville et paroinee de la Nile Orieans. 2 Fevrier 1830-Present, Phon Jas. Pitot.

Jacques Fitaut, vs. ses eréanciers. JUR ecture et enregi trement de la pé-D tition relative à cette affaire et de la liste qui l'accompagne, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers du dimlacques Vitant ait lien en cour le 34 Février courant, à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et de déduire les raisons pour lesquelles il ne serait pas déchargé selonda loi. Et jusque là, toutes poursuites contre sa personne et ses proprietes sont et demeurent suspendres. sur les lieux les créanciers absens.

Je certifie l'extrait ci-dessus. THOS. S. KENNEDY, groffer. 3 Ferrier-11 3pa

BANLIEUESUPERIFURE .- FPAVES. Il. a été amené aux épaves, un imulet sous poil souris fince, n'a vant aucune étampe visible, ayanune oreille affectée.

Il sera délivré à quiconque en prouvers la pro-

priété, et payera les frais de nourriture et du

Magasin de Linges faits et non faits. 10 février-6 Vente par le Marshal

gnante ait le droit à l'avenir d'acquerir et g. R. Avart vs. J. C. Waran. A. Tracy vs. le méde posséder des propriétés, comme celui me. Byrns vs. le même. P. Ogur vs. le même. N vertu de quatre writs defieri facias, à moi adressés par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Mercredi to Mars prochain, T. S. KENNEDY, gref. ja midi, au cafe de la Bourse. au coin des rues de Chartres et St. Louis, le beteau Grampus avec ses apparaux et sa enrgaison con-intant en bardeaux, essentes. &c.

> L. DAUNOY, Marchal. 9 fév. CATHOLICON VEGETAL DE POTTER. Pour guêrir les scrofules, la syphillique, les COUR de Paroisse pour la vule et paroisse de la Nile Origans, 25 Janvier 1830. Présent-

humatismes, les tumeurs blanches, les maladies du foie, les ulcères, &c. &c.

Au coin des rues de Chartres et Conti. N.B.—Les droguistes et les marchands de la

13 février-4f. modéré. Regu per les derniers arrivages de Prance, et a vendre par le soussigné

25 paniers de Poires Tapées Quis d'Artichauts Secs : I caisse Seringues de toutes grandeurs:

1 Caiste Em de Cologne 1re. qualité-facons assortis: Essences de Roses, Jasmin et Genièvre; Fleurs de Tillent Mondée, Viollette et d'Ar-

Limes Sulfuriques; diamanfées (pour les cors Brosses à dents assortions. Pois d'Iris No assortion

MRONNEAU, Pharm. Encoignure des mes Espanade & Condé, côté au faubourg, No. 34.

( L'ontronvera en dent chez Mt. Blanchet, pharmacien, des Poires Tapées et Culs d'Arti 10 février.

OUR DE PAROISME—pour la paroisse de la ville de la Nile.-Orléana, 9 Février 1650. Présent l'hon. James Pitot. Madame Desfulfet contre son mari.-Preuve ayant été fonguie de l'embartas des affaires du défendeur, il est on donné et décrété par la cour que jugement soit rendu en saveur de la plaignante, Murie-Amin-the Bassière, serame de Louis H. Desforgus, et que les frais soient à la charge du dit désendour, qu'il seit séparé de biens avec elle, et que la possession de tous les vêtemens et bijoux sine que du mobilier qu'elle a épportés en mariage lui soit assurés.

Je sertifié que l'extrait ci-dessus est conforme

Je sertifi sae l'ex 16 fev-16-16. T. S. KENNEDY, gref. VIA-Les contribuables de la Taxe A. d'Etat, clans la ville et paroisse d'Or léans, pour l'année 1829, sont prévenus pe la collecte de la dite taxe commencem

le 20 de Mars prochain. Nile. Orléans, le 19 Fev 1860. F. GARDERE LOTERIE

DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE

BATUN-ROUGE. Cinquiduis Classe pour l'année 2230 Tirage sura lieu ponitivement le Sain

Mara à 5 boures de soit. --- PROSPECTUS. \$19000 12000 4000 4000 1200 1200 800 804 3640 3400 1200 7020 156 \*\* \*\* 3120 624 44 41 4992 7800 31900

8754 Lots Dans ce plan, forme par la permutation de 30 numéros et le tirage de 4, II y aura 24 lots avec 3 des numéros sortis, 936 avec 2 des numéros sertis, et 780% aveq un seulement. Pour déterminer les pris treute numé. méros, depuis 1 jusqu'à 30, seront mis dans la rove l'un après l'autre, et l'on en tirera 4. Le billet ayant les ter. 2d. et 3e. numéros sertis inn médiatement, et dans l'ordre du tirage, sera droit au lot de

Celuisyanties les, 3e. et 3d. n sortis, mera droit à 2d. Per et 3e. 2d. Sc. ot len ... Je. let. et 2d. 3e. 2d. et 1er. Les six syant les 2d. 3e. et se. numéron

ortis dans s'importe quel ordre, chacun Les 6 ayant les ler. 2d. et 40. numéron 156 4 1 r. et Ze. 156 Je. et de. " 624 ayant 2 des numéros sortis,

Tous les autres billets au nombre 7800, ayant un des numéros surtir, 🗸 🚁 Tout billet ayant obtenu un lot, me peut seele droit à un autre lot moindre. Les lots seront payables 40 jours après le tires ge, et sujets à la déduction d'usage de 15 pour

Prix des Billets Entiers 34-demis et quarts en proportion. Livrets de dix billets (garantis ne pas tires

moine \$16) \$40. Tous les ordres renfermant du comptant ou des prix de loteries, seront ponetuellement est. cutés, en s'adressant à

"J - VIGNATIO, - 🥞

11 Mars

Ouvrages nouve ument region TEVRAITE come better it et de la digité. Lation, par Dubre toes, wear is & POND de Mazasin à vendre, rue de la Lation, par Dubre tous, sont in Education Levèe, entre les rues St. Louis et Dictionnaire Espagn de la lation par Dubre tous et france. cair-Bipagnol, pour compiler que te un ceux qui ont été mélies passible de parti, par

Nuñes de Tuborda, Se. eduzou avin. 184 Guide de la conversation espagness, 1501, I e maitre d'Anglais par Cubbeil, Ivol Dictionnaire universes de la tangue feançaise, par Boiste, nouvelle edition, Ivel.

in 4°. A. L. BOIMARE. 🐍 25 mm .-- 3f ENT Boucasos au à que que milles au dessous de la ville. In cables

de suite, à vendre par Bd. TURI'IN, Rue Royale, No. 115, entre Orieuns et Ste. Anne. 30 déc

l'hon. J. l'itot.—Lienry Morse es ses créar ciers. Le soussigné, agent du propriétaire, vient de le acceptée par la Cour, il est orduse de l'été acceptée par la Cour, il est orduse de l'été acceptée par la Cour, il est orduse de l'été acceptée par la Cour, il est orduse de l'été acceptée de ses créanciers sit lieu en l'étée de ses créanciers sit lieu en l'étée de le ses créanciers sit lieu en le le se le se créanciers sit lieu en le le se le se le se créanciers sit le le le se l -La cession des bicas du pétitionnaise syant part creoies, ou nepuis iongremps dans le pays, et ou de venure les oujets suiparmi lesquels, sont, un commandeur, un chariste par les derniers navires venant de dessus, qu'il vendra, à sa pharmacie, au prix viier 1830, afin de délibérer sur les affaires du réduit de \$2 la bouteille. pour vites contre le personne et les proposition du dit pétitionnaire sont suspendues. Et # 400 campagne pourront s'en pourvoir à un prix de plus ordonné que Geo. Straubridge, esq. sell nommé d'effice pour représenter les créancies absents sur les lieux. Je certifie l'extratt ci-dessus.

T S KENNEDY, gref.

810 DE RATOMPENSI PARTI merron de chez de aoussigns le 22 Novembre, le nègre nonima GEORGE, parlant anglais; taille de 6 pieds 8 pouces (memire anglaise) Lors de son départ, il était vêtu d'un pantalen de cotonnade bleue, d'una chemise de laine rouge, et avait deux Il lui manque une dent a la machoire upérieure il a le teint ronge. Il a été acheté, il y a environ 14 mois, 1 Mr. Henry Smith, de l'Etat du Ten-

nemte. La récompense ci-dessus sera donnée, en sus de toutes dépenses raisonnables, à schu qui le conduira dans une des geoles de cet Ftat. Les capitaines de navirer et de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur

bord, sous les peises prévues par la loi. JH. CAVALIER, Parcisse Jefferson 20 jan —Sf.

LOTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE BATON ROUGE.

(4me. Classe pour 1830.) Dont le tirage aura lieu le Samedi 20 Fév. La Prospedue paraitra dans quelques fours. Les tirages des autres classes, seront conf-

Vendredi, & Mare. | Samedi, & Mai. Samedi, 20 Mars. ] Samedi, 29 Mai. Samedi, S Avril. | Samedi, 12 Jum. Mercredi 21 Av. N. | Mercredi 80 Juin. Pous hillers en coupons, s'adresser à Poffee des Directours, rue Bienville, No.

41, Sme poste de la rue de Chartern. J. VIONTUD.

ra à la grole de ceus ville,

T. A. BLANC.

Une récommense de dix niestres sers donnée à celni qui le ramenera au soussigné ou le condui-

\$\$ €\$ .—61.

Tresories do PETAL